

La citoyenne Cheval, de Bernay, invite la Convention nationale à s'occuper de l'instruction publique ; elle désire que chaque citoyen soit muni d'un exemplaire de l'Acte constitutionnel.

La lettre de la citoyenne Cheval est ainsi conçue :

Citoyens législateurs,

La Constitution que vous nous avez donnée a satisfait le vœu général, et le mien particulier. Par cette même Constitution vous avez décrété que tout citoyen était libre de manifester ses pensées quand elles ont pour objet l'utilité publique. C'est d'après cette liberté que j'ose vous représenter que la Constitution n'étant que l'effet de la Révolution, il serait utile de mettre au grand jour les événements qui l'ont précédée, et pour y parvenir il faudrait un abrégé des faits les plus notoires qui ne pourraient être que déguisé par les aristocrates, mais dont l'authenticité ne pourrait être niée par eux-mêmes. Les feuilles publiques ne peuvent être lues par tout le monde, par plusieurs raisons, il serait trop dispendieux pour les pauvres gens de se les procurer dans les campagnes ; je regarde comme impossible que les cultivateurs et les ouvriers eussent le temps de les lire : ces deux classes ne savent donc les nouvelles que par leur curé ou par leur ci-devant seigneur qui, coup sûr, est un aristocrate qui leur explique les décrets d'une manière peu propre leur faire chérir la Révolution. C'est pourquoi, et pour leur en faire connaître la cause et les effets, je penserais qu'il serait utile d'assujettir les citoyens des deux sexes et de toutes conditions se pourvoir d'un exemplaire de la Constitution précédée du récit abrégé des événements qui lui ont donné la naissance. Cette lecture aiguillonnerait leur curiosité en même temps qu'elle les instruirait de leurs droits et de leurs devoirs : il n'y en aurait pas un qui fût fâché d'avoir été forcé d'avoir cet ouvrage.

Quant à la manière de faire parvenir un exemplaire de cet ouvrage dans toutes les familles, l'Assemblée pourrait ordonner qu'il en fût envoyé dans les municipalités un nombre suffisant d'exemplaires raison de la population. Cette dépense se trouverait supportée par chaque municipalité ou par la nation. Cet ouvrage serait par demandes et par réponses, d'un style la portée des personnes les moins instruites et des enfants. Si ce projet était exécuté il y a longtemps, que de personnes ignorantes ne se seraient pas laissés séduire par des malveillants ! Je ne pourrais nombrer combien de gens sans éducation m'ont dit à moi-même : qu'est-ce que ça me fait à moi qu'il y eut encore des comtes et des marquis, nous étions plus heureux que nous ne sommes, notre seigneur nous faisait ci-devant des aumônes et nous exceptait de la milice et nous faisait travailler.

Je leur répondais, premièrement, qu'à l'ouverture des États généraux on avait eu si peu pour but de détruire la noblesse que les nobles eux-mêmes, formaient un quart des députés et que ce qui a mis la désunion entre eux et le tiers état, c'était la résistance opiniâtre qu'ils ont mise à ne pas vouloir payer leurs impositions, et pour les satisfaire il eût fallu que le tiers état supportât toutes les charges du royaume, qui dans ce temps, étaient incalculables par la dilapidation des finances. Et pourquoi ne trouviez-vous pas mauvais autrefois leur disais-je, qu'on vous fit payer pour les chemins ? Était-ce vous, pauvres que vous êtes qui usiez les routes ? N'était-ce pas plutôt votre seigneur qui faisait voiturer des vins de toutes espèces et toutes les denrées pour sa consommation, et c'était vous qui coopériez au rétablissement de ces mêmes routes par le travail de vos bras ou de votre bourse et d'après cela vous regardiez comme une grâce qu'il vous faisait de vous faire donner un morceau de pain par charité. Avez-vous jamais calculé combien il vous devait de morceaux de pain par le dégât que son gibier faisait par an dans la plus petite propriété de tous les habitants qui avoisinaient les plaisirs de monseigneur ?

Ce même seigneur que vous dites qui exemptait vos enfants de la milice, malgré que les exemptions étaient une injustice puisqu'ils devaient tirer au sort ; eh bien, le même homme dont vous me parlez qui vous a rendu ce service est le même encore qui, par son crédit a fait emprisonner votre voisin par la seule raison qu'il avait osé tirer sur un de ses lièvres qui mangeait le blé de ce pauvre homme. Mais dans ce temps il ne fallait être que grand seigneur pour se permettre des injustices et même des crimes qui étaient rarement punis, et souvent autorisés. Si un pauvre de votre paroisse et fait un petit vol, il était pendu, mais tous les grands seigneurs qui étaient la tête de nos finances, volaient et pillaient impunément. Eh bien, ignorants que vous êtes, leur disais-je, c'est tous ces seigneurs que vous regrettez, qui aujourd'hui causent tous vos maux et qui comptent leurs jours par le nombre des victimes qu'ils sacrifient à leur vengeance ; ce sont eux qui ont provoqué toutes les puissances nous faire la guerre en leur promettant de leur livrer la France, dût-elle être déchirée par lambeaux, et ses restes fumants encore du sang de leurs frères, suffiraient à peine pour assouvir la rage de ces anthropophages, et leur joie serait complète s'ils pouvaient remonter sur leurs piédestaux, dussent-ils être appuyés sur les corps mourants des patriotes.

Toutes ces écrits leur faisaient ouvrir les yeux, ils ne pouvaient nier que tout ce que je leur disais était vrai, que j'avais raison ; or, le grand point est de les persuader et pour y parvenir il faut trouver le moyen de les éclairer. Par la même instruction on désabuserait les aristocrates dévots qui murmurent tous les jours sur la

perte qu'ils ont faite de leurs prêtres réfractaires et ils apprendraient que ces mêmes prêtres ne sont pas moins coupables depuis le commencement de la Révolution et que ces deux castes marchaient d'un pas égal la destruction de tous ceux qui se sont opposés leurs projets criminels. Je voudrais que tous les partisans des prêtres fussent aussi persuadés que moi de l'hypocrisie de cette classe impie qui osent dire qu'ils croient en Dieu et qu'ils en sont les véritables ministres ; ils prêchent un Dieu de paix et ce sont eux qui allument les torches de la guerre civile et le feu de la discorde ; ce sont eux enfin qui enfoncent de leurs propres mains le poignard dans le sein de leurs frères, qui violent les femmes, qui massacrent les enfants sur le sein de leurs mères et c'est encore au nom d'un Dieu de paix qu'ils font massacrer le frère par le frère et le père par le fils. Grand Dieu, que de crimes entassés sur la tête des ministres de votre culte, quand viendra le jour où vous vengerez les bons des forfaits des méchants.

Citoyens représentants, je suis femme d'un ex-feudiste dont la probité est intacte, la Révolution ayant privé mon mari de son état, ne possédant aucune fortune, chargée d'enfants, sans ressources pour le moment, n'ayant d'autre richesse que des sentiments de probité et d'un patriotisme pur, qui, comme vous le voyez, n'est pas équivoque, eh bien, je ne demande pour tous dédommagements que la prompte exécution du projet que je propose, pour l'instruction publique, si toutefois vous l'agréez, et le trouvez comme moi nécessaire au bien général.

Je jure par ce que j'ai de plus sacré, par la Constitution même que jamais mon intérêt ne m'a fait regretter un seul instant l'ancien régime ; au contraire le déplaisir que j'éprouve est qu'il ne me reste plus de sacrifice faire et ne puis que former des vœux pour le bonheur de ma patrie et les voici : Je désire de tout mon cœur le retour de tous ceux qui sont dans l'erreur, la mort de tous les traîtres et des despotes couronnés dont les trônes ébranlés ne sont plus soutenus que par de vils esclaves qui leur vendent le sang des hommes vertueux, et que toute l'Europe entière purge de ces monstres impies remporte une victoire complète qui fera le supplice de tous les coupables qui auront échappé sa juste vengeance ; enfin que nous puissions bientôt chanter tous ensemble non pas ça ira ; mais ça va.

Telles sont, citoyens législateurs, les vues bien intentionnées d'un citoyenne qui chérit sa patrie et qui bénira toujours les représentants du peuple qui, comme vous, contribueront au bonheur de la République.

Femme du citoyen Cheval, juge de paix de la ville de Bernay, département de l'Eure.

12 septembre 1793. CN